

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Provence-
Alpes-Côte d'Azur et gendarmerie pour
la zone de défense et de sécurité Sud

Décision n° 34383 du 4 août 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud

NOR : INTJ2120280S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 50056 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032355S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} septembre 2021 :

Lyautey	Sébastien	NIGEND : 149 922
----------------	-----------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2021 :

Astier	Philippe	NIGEND : 139 160
Miro	Jean-Jacques	NIGEND : 129 733

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2021 :

Villalard	Aymeric	NIGEND : 308 326
Ronchette	Brice	NIGEND : 314 274
Escloupie	Fabien	NIGEND : 234 585

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2021 :

Pocheron	Maxime	NIGEND : 353 152
Martini	Lorenzo	NIGEND : 365 694
Bousquet	Benoît	NIGEND : 313 738
Carrière	Romain	NIGEND : 362 219

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 août 2021.

*Le général de division,
commandant par suppléance la région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la gendarmerie
pour la zone de défense et de sécurité Sud,
P. Ott*